

## Solvac : Premier acompte de dividende 2020 fixé à 3,26 EUR brut

1. Le revenu cash<sup>1</sup>, alimenté par les flux de dividendes de la participation dans Solvac, s'établit à 121,9 millions EUR contre 121,9 millions EUR en 2019 et est stable d'une année à l'autre comme le démontre le tableau ci-dessous :

	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<i>Dividende Solvac par action – janvier (en EUR)</i>	1,44	1,50
<i>Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
<b>Dividende Solvac encaissé en janvier (en millions EUR) (a)</b>	<b>46,8</b>	<b>48,8</b>
<i>Dividende Solvac par action – mai (en EUR)</i>	2,31	2,25
<i>Nombre d'actions Solvac détenues par Solvac (en millions)</i>	32,5	32,5
<b>Dividende Solvac encaissé en mai (en millions EUR) (b)</b>	<b>75,1</b>	<b>73,1</b>
<b>Revenu cash (a) + (b) <sup>1</sup> (en millions EUR)</b>	<b>121,9</b>	<b>121,9</b>
<b>Charges opérationnelles (en millions EUR)</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,9</b>
<b>Charges financières (en millions EUR)</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,8</b>
<b>Résultat cash <sup>1</sup> (en millions EUR)</b>	<b>119,3</b>	<b>119,2</b>

La détention de Solvac dans Solvac est de 30,81% à fin juin 2020, en légère augmentation par rapport au 31 décembre 2019 (30,71%) de par l'achat de 110.458 titres durant le premier semestre 2020. Pour autant que les comptes statutaires l'autorisent, c'est sur la base du résultat cash, et après couverture des frais (principalement charges financières), que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac.

2. Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés de Solvac au 30 juin 2020. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 30 juillet 2020. Ces comptes ont été soumis à une revue limitée du Commissaire. Ils sont présentés selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

### Compte de résultats consolidé

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<i>Résultat de la participation mise en équivalence</i>	156,7	-408,4
<i>Charges opérationnelles</i>	-0,8	-0,9
<i>Charges sur intérêts</i>	-1,8	-1,8
<b>Résultat net</b>	<b>154,1</b>	<b>-411,1</b>
<b>Résultat net par action (EUR) de base et dilué<sup>2</sup></b>	<b>7,2</b>	<b>-19,2</b>

<sup>1</sup> Solvac utilise certains indicateurs de performance non IFRS qu'il convient de définir ici :

- Le revenu cash correspond à ses revenus encaissés sur la période. Il se définit comme le flux de trésorerie obtenu par le paiement des dividendes reçus de Solvac.
- Le résultat cash se définit comme le revenu cash réduit des charges d'intérêts et des autres produits et charges (financiers/d'exploitation). C'est sur base de cet indicateur que le Conseil d'Administration détermine les montants proposés à la distribution par Solvac. Voir détail de calcul en note 8, page 11 du présent communiqué de presse.

<sup>2</sup> Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2020 et en juin 2019.

Solvac enregistre au 30 juin 2020 un résultat net consolidé de -411,1 millions EUR (soit -19,2 EUR par action) contre 154,1 millions EUR (soit 7,2 EUR par action) sur la même période en 2019, en conséquence de l'évolution de la mise en équivalence du résultat de Solvay.

Le résultat net au 1<sup>er</sup> semestre 2020 de la participation mise en équivalence (une perte de -408 millions EUR) est inférieur aux bénéfices de 157 millions EUR durant la même période en 2019 reflétant l'évolution du résultat net de Solvay au premier semestre 2020 tel que publié ce 29 juillet 2020. La diminution du résultat net de Solvay provient principalement d'une dépréciation d'actif (non-cash) de 1,5 milliard EUR.

3. Le Conseil d'Administration communique les chiffres des comptes statutaires relatifs à Solvac SA (normes comptables belges) pour le premier semestre 2020 :

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Résultat financier	73,3	71,3
Résultat d'exploitation	-0,8	-0,9
Résultat avant impôts	72,5	70,4
Résultat après impôts	72,5	70,4

Le résultat net après impôts est de 70,4 millions EUR en baisse de 3,0% par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (72,5 millions EUR) provenant de la légère baisse du solde des dividendes versés par Solvay.

4. Conformément à la politique de distribution de dividendes de la société, le Conseil d'Administration a décidé de fixer le premier acompte de dividende à 3,26 EUR brut, en augmentation de 4,2% par rapport au premier acompte de dividende de l'exercice 2019. Ce montant correspond à 60% du dividende total de l'année précédente.

Le montant net du premier acompte de dividende s'établit à 2,282 EUR, après déduction du précompte mobilier de 30%. Ce premier acompte de dividende sera mis en paiement le 17 août 2020. Ceci entraînera une distribution brute de 69,7 millions EUR. Les actions Solvac se traiteront ex-dividende sur Euronext Bruxelles à partir du 4 août 2020 et les opérations doivent nous être notifiées pour le vendredi 7 août 2020 au plus tard. Toute opération non enregistrée à cette date devra être récupérée (achat) ou restituée (vente) par l'intermédiaire financier ayant exécuté l'opération.

Pour les actionnaires non-résidents, la Belgique a conclu avec un certain nombre de pays étrangers des conventions fiscales internationales qui limitent en général à 15 % voire à 10 % la charge de ce précompte (<https://www.solvac.be/actualites/communications-de-dividende/>). Le premier volet du formulaire 276 Div. AUT, dûment rempli, signé et visé par les autorités fiscales compétentes doit parvenir à Solvac au plus tard le 27 août 2020.

Les actionnaires qui souhaitent contribuer au Fonds de Solidarité Solvay à hauteur de 1,14 € brut par action, obtiendront un acompte de dividende de 2,12 € brut par action ou 1,484 € net par action après déduction du précompte mobilier de 30%.

Les actionnaires qui ne souhaitent contribuer que partiellement à hauteur de 0,57 € brut par action, obtiendront un acompte de dividende de 2,69 € brut par action ou 1,883 € net par action après déduction du précompte mobilier de 30%.

Le second acompte de dividende sera décidé par le Conseil, publié le 11 décembre 2020 et payé le 29 décembre 2020.

Conformément à sa politique de distribution de la quasi-totalité des dividendes de Solvay et compte tenu de la décision de cette dernière de ne pas augmenter son dividende ex. 2019, le Conseil devrait décider en décembre de garder le dividende total pour l'exercice 2020 à 5,44 EUR brut par action. Une telle distribution entraînerait une sortie de trésorerie en 2020 de 116,3 millions EUR.

Le second acompte devrait donc s'établir à 2,18 EUR brut par action, soit 1,526 EUR net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%).

5. Opinion de revue limitée sur les états financiers.

**Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA pour le semestre clôturé le 30 juin 2020**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend la situation financière consolidée résumée clôturée le 30 juin 2020, le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives 1 à 8.

**Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée**

Nous avons effectué notre examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA (« la société ») et ses filiales (conjointement « le groupe »), préparée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée résumée s'élève à 2 784 millions EUR et la perte consolidée (part du groupe) de la période s'élève à 411 millions EUR.

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Solvac SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Zaventem, 30 juillet 2020

**Le commissaire**

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL**

Représentée par

Michel Denayer

Corine Magnin

## 6. Remarques

### Contenu

Ce communiqué contient de l'information réglementée et est établi conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

L'analyse de la maîtrise des risques figure dans le rapport annuel, disponible sur Internet ([www.solvac.be](http://www.solvac.be)). Exception faite des impacts liés à la pandémie Covid, il n'y a pas eu de changements dans l'identification des risques au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019. L'impact Covid sur la société Solvac est limité aux effets enregistrés dans le Groupe Solvac et décrits dans les communications publiées par le Groupe Solvac.

### Actions Solvac

	<i>Décembre 2019</i>	<i>Juin 2020</i>
Nombre d'actions émises en fin de période	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats par action IFRS	21.375.033	21.375.033
Nombre moyen d'actions pour le calcul des résultats dilués par action IFRS	21.375.033	21.375.033

## 7. Déclaration des personnes responsables

M. JP. Delwart, Président du Conseil d'Administration, et M. B. de Laguiche, Administrateur délégué de Solvac, déclarent qu'à leur connaissance:

- les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés ;
- les principaux risques et incertitudes sont conformes à l'évaluation présentée dans la section "Gestion des risques" du rapport annuel 2019 de Solvac et tiennent ainsi compte de l'environnement économique et financier actuel. Les risques relatifs au COVID-19, présents principalement au niveau de Solvac et qui sont apparus en 2020, sont expliqués dans la note 1, page 16 de leur rapport financier semestriel.

### Dates clés de la communication financière

- 17 août 2020 : Mise en paiement du premier acompte du dividende de l'exercice social 2020
- 11 décembre 2020 : 18h00 Communiqué de presse « Second acompte de dividende »
- 29 décembre 2020 : Mise en paiement du second acompte du dividende de l'exercice social 2020

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter:

#### **SOLVAC S.A.**

Investor Relations

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles

Tél. : 32/2/639.66.30

Fax : 32/2/639 66 31

Mail : [Investor.relations@solvac.be](mailto:Investor.relations@solvac.be)

**Solvac** est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2020, sa capitalisation boursière s'élevait à 1,9 milliards EUR.

*Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar - This press release is also available in English*

# Solvac – Etats financiers semestriels IFRS résumés

## Etat consolidé résumé de la situation financière

Millions EUR	Notes	31 décembre 2019	30 juin 2020
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations corporelles		0	0
Actifs non courants : participation mise en équivalence	2	3.334	2.726
Goodwill		343	343
Participation mise en équivalence hors goodwill		2.991	2.383
Actifs courants : créances à court terme		49	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	0	58
<b>Total de l'actif</b>		<b>3.383</b>	<b>2.784</b>
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres	4	3.175	2.630
Capital		192	192
Réserves		2.983	2.438
Passifs non courants : dettes financières à long terme	5	150	150
<b>Passifs courants</b>		<b>58</b>	<b>4</b>
Dettes financières à court terme		40	0
Dettes fiscales		14	0
Autres passifs à court terme	6	4	4
<b>Total du passif</b>		<b>3.383</b>	<b>2.784</b>

## Compte de résultats consolidé résumé

Millions EUR	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Résultat de la participation mise en équivalence	2	157	-408
Charges opérationnelles		-1	-1
Charges sur endettement	5	-2	-2
<b>Résultat net</b>		<b>154</b>	<b>-411</b>
<b>Résultat net par action (EUR) de base et dilué<sup>1</sup></b>		<b>7,2</b>	<b>-19,2</b>

<sup>1</sup> Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont identiques. Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour les calculs par action est de 21.375.033 en juin 2020 et en juin 2019.

# Etat consolidé résumé du résultat global

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<b>Résultat net (a)</b>	<b>154</b>	<b>-411</b>
<b>Autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>		
<b>Eléments recyclables</b>		
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	-2	-12
Ecart de conversion liés à des activités à l'étranger	33	-57
<b>Eléments non-recyclables</b>		
Ecart de juste valeur	0	-1
Réévaluations de passif net au titre des prestations définies	-68	-52
<b>Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables</b>		
Charges d'impôts relatives aux éléments recyclables et non-recyclables	22	5
<b>Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés (b)</b>	<b>-15</b>	<b>-117</b>
<b>Résultat global (a) + (b)</b>	<b>139</b>	<b>-528</b>

<sup>1</sup> Les autres éléments du résultat global proviennent de l'état des variations de capitaux propres de Solvay S.A. Plus d'informations sont disponibles dans le communiqué de presse de cette dernière.

## Etat consolidé résumé des variations des capitaux propres

Millions EUR	Capital social	Primes d'émission	Obligations Hybrides Perpétuelles	Résultats non distribués	Ecarts de conversion, de juste valeur et plans de pension à prestations définies	Total des capitaux propres
<b>Valeur comptable au 31/12/2018</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>763</b>	<b>2.369</b>	<b>-396</b>	<b>3.496</b>
Profit du premier semestre				154		154
Autres éléments du résultat global					-15	-15
<i>Résultat global</i>				154	-15	139
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles			-220	-1		-221
Variations de périmètre et autres				-25		-25
<b>Valeur comptable au 30/06/2019</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>543</b>	<b>2.497</b>	<b>-411</b>	<b>3.389</b>
Profit du second semestre				-122		-122
Autres éléments du résultat global					32	32
<i>Résultat global</i>				-122	32	90
Dividendes				-116		-116
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles			1			1
Variations de périmètre et autres				-9		-9
<b>Valeur comptable au 31/12/2019</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>544</b>	<b>2.250</b>	<b>-379</b>	<b>3.175</b>
Profit du premier semestre				-411		-411
Autres éléments du résultat global					-117	-117
<i>Résultat global</i>				-411	-117	-528
Coupons d'Obligations Hybrides Perpétuelles			-21			-21
Variations de périmètre et autres				4		4
<b>Valeur comptable au 30/06/2020</b>	<b>192</b>	<b>568</b>	<b>523</b>	<b>1.843</b>	<b>-496</b>	<b>2.630</b>

Plus d'informations concernant les variations propres à Solvay sont disponibles dans le communiqué de presse de Solvay publié le 29 juillet 2020.

## Tableau résumé des flux de trésorerie consolidés

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Charges Opérationnelles	-1	-1
Variation du fonds de roulement	1	1
Dividendes reçus de Solvay	122	122
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles (a)</b>	<b>122</b>	<b>122</b>
Acquisition de titres Solvay	0	-8
Vente de titres Solvay	0	0
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement (b)</b>	<b>0</b>	<b>-8</b>
Acquisition d'actions propres	0	0
Augmentation de dettes financières	0	0
Remboursement de dettes financières	-42	-40
Intérêts payés	-2	-2
Variation des impôts liés aux dividendes payés	-13	-14
<b>Flux de trésorerie des activités de financement (c)</b>	<b>-57</b>	<b>-56</b>
<b>Variation nette de trésorerie (a) + (b) + (c)</b>	<b>65</b>	<b>58</b>
Trésorerie à l'ouverture	1	0
Trésorerie à la clôture	66	58

# Notes sur les états financiers consolidés

## 1. Déclaration de conformité et principes comptables

Les états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Aucune modification n'a été apportée aux principes comptables par rapport à ceux qui ont été utilisés pour l'établissement des derniers comptes consolidés établis au 31 décembre 2019, à l'exception des normes suivantes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

### Normes applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme « significatif »
- Amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* : Définition d'une entreprise
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 *Réforme des taux d'intérêt de référence*
- Amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS

Il n'y a pas d'impact significatif sur les comptes de Solvac suite à l'entrée en vigueur des nouvelles normes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Normes et interprétations émises, mais pas encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

- IFRS 17 *Contrats d'assurance* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 *Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : *contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendement à IFRS 16 *Contrats de location : Allègements au titre des loyers accordés en raison de la crise du COVID-19* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020, mais non encore adopté au niveau européen)
- *Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)

L'impact de l'application future de ces normes et interprétations sur les comptes du Groupe Solvay est détaillé dans son rapport semestriel. Leur application au niveau de Solvac ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Les revenus perçus sous forme de dividendes sont généralement plus élevés lors du premier semestre de l'exercice que lors du second semestre.

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture du semestre.

## 2. Participation mise en équivalence

Il s'agit de la participation de 31,65 % que Solvac détient dans Solvay SA (après déduction des actions propres détenues par Solvay).

La valeur de mise en équivalence de la participation se monte à 2.726 millions EUR (dont 343 millions EUR de goodwill et 2.383 millions EUR de valeur hors goodwill), soit 83,57 EUR par action Solvay détenue à comparer au cours de bourse au 30 juin 2020 de 71,26 EUR par action. A la date de clôture, Solvac a considéré, en application des normes IFRS, qu'il y avait un indice de perte de valeur sur sa participation dans Solvay étant donné que le cours de bourse à la date de clôture était inférieur à la valeur de la participation dans les comptes consolidés. Solvac a pris connaissance des tests d'impairment réalisés par Solvay dans le cadre de la clôture du 30 juin et des dépréciations comptabilisées en conséquence dans les comptes Solvay pour un montant total de 1.5 Mia EUR. Ces dépréciations impactent négativement la valeur de la participation au travers de la mise en équivalence du résultat Solvay. Solvac n'a pas connaissance d'autres éléments qui l'amènerait à comptabiliser une réduction de valeur complémentaire à son niveau. Sur base de ces éléments, Solvac a conclu qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser de dépréciation sur sa participation dans Solvay.

Les variations de la participation mise en équivalence hors goodwill sont les suivantes :

Millions EUR	2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	3.312	2.991
Acquisitions de titres Solvay	0	8
Résultat	37	-408
Distribution	-124	-73
Ecart de conversion	51	-57
Ecart de juste valeur	-34	-60
Variation de périmètres et autres	-31	4
Coupons d'Obligations Hybrides perpétuelles	-220	-21
<b>Valeur au 31 décembre/30 juin</b>	2.991	2.383

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020, la quote-part de Solvac dans le résultat net du groupe Solvay, hors participations ne donnant pas le contrôle, s'élève à -408 millions EUR (2019 : 37 millions EUR et 1<sup>er</sup> semestre 2019 : 157 millions EUR).

### 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Vu le positionnement actuel des taux d'intérêt sur les marchés financiers, Solvac n'a pas investi le dividende encaissé en mai 2020 en billets de trésorerie. Ce montant se trouve sur les comptes bancaires de Solvac. Depuis le premier juillet 2020 des intérêts négatifs sont demandés par les banques sur les montants déposés par Solvac.

### 4. Capitaux propres

Les capitaux propres totaux à fin juin 2020 se montent à 2.630 millions EUR et comprennent des imputations directes en fonds propres (autres éléments du résultat global). Ces dernières proviennent principalement des écarts de conversion, des mises en valeur de marché des instruments financiers de Solvay et des plans de pension à prestations définies.

### 5. Dettes financières à long terme

Les dettes à plus d'un an à fin juin 2020 (150 millions EUR) sont stables par rapport à fin 2019.

L'endettement structurel de Solvac est toujours :

- emprunt de 50 millions EUR au taux de 2,90 % - échéance 2022
- emprunt de 50 millions EUR au taux de 1,50 % - échéance 2023
- emprunt de 50 millions EUR au taux de 2,75 % - échéance 2025

## 6. Autres passifs court terme

Il s'agit principalement de charges d'intérêts à payer, de dettes fournisseurs et de montants résiduels à rembourser aux actionnaires.

## 7. Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Au bilan de Solvac, la juste valeur de ces instruments financiers ne présente pas de différence significative avec la valeur comptable dans le bilan consolidé au 31 décembre 2019.

## 8. Réconciliation entre le revenu cash et le résultat consolidé pour les premiers semestres 2020 et 2019

Millions EUR	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020
<b>Revenu cash</b>	<b>122</b>	<b>122</b>
<i>Résultat opérationnel</i>	-1	-1
<i>Charges financières</i>	-2	-2
<b>Résultat cash</b>	<b>119</b>	<b>119</b>
<i>Moins dividendes Solvay payés en janvier 2019 et 2020, comptabilisés dans le résultat net de 2018 et 2019, respectivement</i>	-47	-49
<i>Annulation des dividendes Solvay, extournés en consolidation</i>	-75	-73
<i>Quote-part du résultat net de Solvay sur l'année</i>	157	-408
<b>Résultat net Solvac - comptes consolidés</b>	<b>154</b>	<b>-411</b>